

Le Journal

l'énergie positive



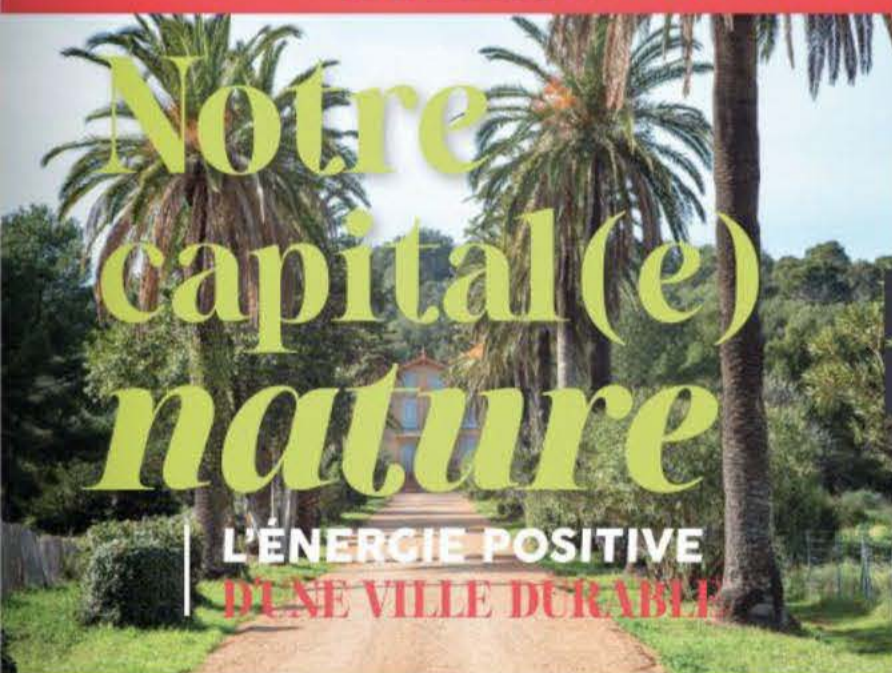
FAIRE LE POINT

Quoi de plus naturel avant une nouvelle étape ? Mesurer ce qui a été réalisé, pointer les besoins non satisfaits et penser l'innovation...

BILAN & PERSPECTIVES

Élections municipales et métropolitaines - LA SEYNE-SUR-MER - 15 & 22 MARS 2020

DOSSIER | PAGES 2-4



Notre capital(e) nature

L'ÉNERGIE POSITIVE
D'UNE VILLE DURABLE

FINANCES, CINÉMA, COSTECHAUDE, CENTRE-VILLE, BOIS SACRÉ...

ON VOUS DIT TOUT !

LA SEYNE DANS LA MÉTROPOLE

MARC VUILLEMOT

& CÉCILE JOURDA

Un tandem et une équipe dynamique pour une ville énergique dans une métropole volontaire | dernière page



LE SERVICE PUBLIC PAGES 6-7

C'est l'ADN de La Seyne !

C'est ici que le mouvement des « 81 », contre la privatisation du service municipal de l'assainissement (années 80) a été à l'origine de la création en France du statut de la « Fonction publique territoriale ». Notre premier mandat a commencé par l'annulation de la privatisation du stationnement... Dans le droit fil de l'action du maire de La Seyne en 2012 pour la maternité, nous avons agi pour maintenir et développer les services publics sur le territoire.

DERNIÈRE MINUTE : La Seyne obtient de l'Etat 1,2 million d'euros pour la « cité éducative » et l'éducation préventive

pour une ville durable

»»» Des centaines de mesures ont été prises pour le respect de l'environnement, en faveur des énergies propres, de la qualité de l'air et du maintien de la biodiversité.

3 engagements signés par notre liste La Seyne 2020, l'énergie positive :

LE PACTE POUR LA TRANSITION PROPOSÉ PAR SON COLLECTIF SEYNOIS

LA PROPOSITION DE ZÉRO WASTE FRANCE POUR UNE DÉMARCHÉ ZÉRO DÉCHET ET ZÉRO GASPILLAGE

LA CHARTE L214-ETHIQUE ET ANIMAUX (À L'EXCLUSION DES DISPOSITIONS RELATIVES À LA CHASSE)

Énergies propres

PREMIÈRE EN FRANCE ET DANS LE VAR !

La Seyne possède deux systèmes de production d'énergie propre : réseau de chaleur « thalassothermie » (eau de mer) équivalant à 900 voitures en moins et création d'un réseau de chaleur à partir de l'usine d'incinération de Lagoubran (Berthe et Gai Versant).

La crèche municipale Jolliot-Curie, première dans le Var chauffée par granulés de bois par circuit court.

Zéro fumée

Programme d'électrification des quais (plan Escales zéro fumée).
Signature d'une « charte d'éco-responsabilité de l'activité de transport maritime ».

Déplacements

Véhicules propres

Remplacement progressif des véhicules mairie, métropole et collecte des ordures ménagères par des véhicules 100% propres et de 1.8 million d'euros pour 328 prises de recharge des véhicules électriques particuliers.

C'est bon pour le vélo

Doublement des km de voies cyclables (de 125 à 269 km sur le territoire) : La Seyne-Toulon (piétons et vélos) ; RD559 nord-est (avenue de la Première Armée Française Libre) ; La Seyne-Six-Fours/RD559 ouest (avenue Maréchal-Juin), pistes dans Berthe ; sur RD26 (vers le complexe sportif Léry) ; le long du parc de la Navale (bd T.-Merle) ; obtention du financement du « plan vélo » de l'État pour la création de la voie La Seyne-Ollioules.



1149 tonnes de CO² en moins chaque année

15% de baisse pour la facture énergétique des abonnés

40% d'économie pour le ville avec le remplacement progressif de l'éclairage par des ampoules leds



- 17 parkings à vélos sécurisés
- Subvention de 250 € pour l'achat d'un vélo électrique.
- Vélos électriques pour les déplacements professionnels des personnels communaux.



Transports durables

+ 78 % DE DÉPLACEMENTS EN 12 ANS

+ 17 % DE FRÉQUENTATIONS SUR LES LIGNES DES-SERVANT LA SEYNE (LA PLUS IMPORTANTE AUGMENTATION DE LA MÉTROPOLE DONT LA MOYENNE EST DE + 8 %)

+ 34 % EN UN TRIMESTRE SUR LA SEULE LIGNE 70.

De l'air !

LA SEYNE MEILLEUR TAUX DE DIMINUTION DE POLLUTION DE L'AIR DE LA RÉGION (- 28 % D'OXYDES D'AZOTE) ET 3ÈME PLACE RÉGIONALE DES COMMUNES URBAINES À L'AIR LE MOINS POLLUÉ.

LA « THALASSOTHERMIE » - LE SAVIEZ-VOUS ?



La Seyne en pointe !

L'échangeur « thermodynamique » (production de chaleur et de froid à partir de l'eau de mer) à été installé sur le parc de la Navale par une équipe municipale précédente. Depuis, nous l'avons connecté avec le casino JOA et les logements du nouveau quartier « Porte Marine ». Désormais il est en gestion métropolitaine. Dans notre PLU, il sera obligatoire, pour toute nouvelle construction, sur une zone allant des Mouissèques à Brégaillon, d'utiliser cette énergie futuriste.



la nature c'est 89 % du territoire de la commune

687 terrains de foot ? c'est la place de la nature dans notre commune

78 m² c'est la surface arborée par habitant à La Seyne

+ 46 % c'est la surface gagnée en 12 ans par les jardinières et mini espaces verts en ville

Durable & économe

Remplacement des végétaux consommateurs d'eau sur les parcs, terre-pleins et aménagements urbains par des essences méditerranéennes (97% réalisés à ce jour)



»»» Valoriser nos déchets

- 8% de taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- Matériel roulant neuf.
- Sachets-déjections canines en 20 points d'accueil de la ville.
- Mise en service de « moto-crottes » et d'aspirateurs de déchets urbains.
- Colonnes de récupération de vêtements usagés.
- Enfouissement des conteneurs de tri sélectif et achèvement de la couverture des derniers quartiers.
- Distributions gratuites de poulaillers : les particuliers ayant 10 m² de terrain peuvent réduire leurs déchets.
- 88 % des déchets dangereux traités dans un rayon maximal de 8 km par des entreprises spécialisées locales (au lieu d'un transport lointain par la route).

- Espaces communaux mis à disposition des Services d'échanges locaux (SEL), dont le « Repaircafé » et ses « Répar'acteurs » recyclant et réparant.
- Programme « éco-mobilier » (« benne mobilier » en déchetterie pour les meubles usagés recyclés).
- Cuisine municipale centrale et cantines scolaires : dispositifs de valorisation des bio-déchets.
- Récipients verre et carton pour les réunions et événements communaux.
- Déchets verts : collecte à domicile, composteurs individuels et de sacs de compost gratuits servant aussi au compostage des matières organiques des déchets ménagers.



pour une ville durable

»»» La préservation, la valorisation et l'ouverture aux publics de nos sites naturels forestiers et littoraux sensibles sont aussi des sujets que nous avons pris à bras-le-corps.

DES SITES VALORISÉS

Forêt de Janas

- Obtention du maintien d'un garde forestier de l'Office national des forêts en contre-partie de la restauration de la maison forestière communale de Janas.
- Gestion protectrice de la forêt de Janas, sous contrôle de l'ONF, par broyage sur place des végétaux prélevés pour la prévention des incendies et fabrication de plaquettes forestières destinées à la filière varoise de chauffage bois-énergie.

Fort Balaguier

- Après sa restitution à la Ville par l'Etat, développement des activités de musée, culturelles et environnementales



Fabrégas

Sauvetage des 50 hectares du Domaine de Fabrégas (avant que le Département ne le vende à un promoteur privé). Agrandissement à 60 hectares. Partenariat avec le Conservatoire national du littoral. Espace ouvert au public, à la visite, géré par des personnels communaux et forestiers. Production maraîchère « bio » (restaurants scolaires et vente de proximité), un verger et un rucher communaux.

La Dominante : un vrai parc du développement durable

Lieu d'apprentissage pédagogique municipal mis à disposition des enfants des écoles, des centres de loisirs et du tout public pour accompagner des projets autour de la nature et de la biodiversité avec l'implication de nombreuses associations (Colibris, LPO, etc.)



Une ville très nature

- Protection du parc des Sablettes et du parc de la Navale
- Création de parcs végétalisés à Berthe.
- + 46 % de surface de jardinières et mini espaces verts en ville
- Réalisation, avec les habitants, de trois jardins urbains en centre-ville (place de la Lune, quartier de l'église, quartier Beauissier) et installation de jardins verticaux dans les rues du cœur de ville

Attention à l'eau

- Des forages réalisés pour l'arrosage des jardins publics
- Remplacement des végétaux consommateurs d'eau sur les parcs, terre-pleins et aménagements urbains par des essences méditerranéennes (97% réalisés à ce jour).

Gestion durable de l'eau et des sols

- **70%** de nos espaces recouverts de paillage pour maintenir l'humidité, stade Marquet arrosé par l'eau d'un forage, pelouses remplacées par des jardins secs et aménagements méditerranéens pour réduire les temps d'arrosage.

DES BÉNÉVOLES EN ORANGE

UN SERVICE DE SÉCURITÉ CIVILE RENFORCÉ ET DÉVELOPPÉ. LA CINQUANTAINE DE BÉNÉVOLES DE LA « RÉSERVE COMMUNALE » EST LE PROLONGEMENT CITOYEN DU SERVICE PUBLIC. LA VILLE, TITULAIRE DEPUIS DES ANNÉES DU « PAVILLON ORANGE », LUTTE EFFICACEMENT CONTRE LES FEUX DE FORÊT, INTERVIENT EN PRÉVENTION DES RISQUES, NOTAMMENT LES INONDATIONS.



Zones perméables obligatoires

40 % DE SURFACES PERMÉABLES ET ÉCO-AMÉNAGEABLES SUR LES PARCELLES CONSTRUCTIBLES

Lutter contre réchauffement climatique

Porter un projet citoyen de production d'énergie verte

- Utiliser, par exemple, les toitures des zones industrielles et commerciales afin d'y installer des panneaux photovoltaïques.
- Favoriser l'émergence de projets de production d'énergie renouvelable portés par les citoyens.

Poursuivre le déploiement des bornes de recharges électriques

Lutter contre les gaz à effet de serre

- Diminuer les émissions de particules fines et oxydes d'azote par les bateaux en escale et à quai.
- Solliciter la SNCF pour permettre aux entreprises de plus utiliser le train.

Favoriser l'accès au transport en commun

- Améliorer l'offre, l'accès et l'attractivité des transports en commun sur notre territoire.
- Expérimenter la gratuité des transports en commun aux heures de pointe, aux publics les plus éloignés de l'offre.
- « RER toulonnais » pour desservir la gare de La Seyne et son pôle multimodal d'échanges.
- Mettre en oeuvre le « transport en commun en site propre »
- Proposer de nouvelles lignes de bateaux-bus à propulsion hybride.

Limiter la place des véhicules polluants

Utiliser le dispositif métropolitain de circulation différenciée (vignettes Crit'air) pour restreindre la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en site urbain dense.

Donner la priorité aux mobilités actives

- Avec le confortement de la « zone de rencontre » du centre-ville, l'achèvement des voies cyclables de La Seyne à Six-Fours, La Seyne à Ollioules, Toulon-port de La Seyne et port de La Seyne-Les Sablettes-Saint-Mandrier par la restructuration de la corniche de Tamaris.
- Augmenter le nombre de parcs à vélos sécurisés, notamment aux pôles multimodaux d'échanges, et les événements de promotion (fête du vélo, corniche sans auto un dimanche par mois, etc.)
- Accroître l'aide à l'achat de vélos électriques.

Préserver la biodiversité, les milieux, les ressources et le cadre de vie

Encourager d'autres habitudes alimentaires

- Expérimenter les repas végétariens une fois par semaine dans la restauration collective.

Soutenir les expérimentations de cultures agricoles urbaines

- Jardins partagés, micro-fermes, fermes urbaines, ruchers, murs végétaux, productions maraîchères sur les toits et formations à la permaculture.

Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs

- Appui à la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs : mise en place de marchés de producteurs.

Accorder aux habitants un permis de végétaliser l'espace public

- Soutenir les habitants, associations et écoles (outils et conseils) pour planter fleurs et herbes aromatiques dans l'espace public.

Redonner sa place au vivant sur le territoire

- Poursuivre nos maîtrises foncières pour achever les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau, brunes (sol), de la collégiale Saint-Pierre à Balaguier, et engager une action pour une trame noire (éclairage).
- Inciter à végétaliser les toitures et les façades
- Recréer des points d'eaux.
- Capturer l'eau de pluie et l'utiliser pour l'arrosage et les stades.
- Aménager des zones perméables afin d'absorber le surplus d'eau (places publiques, parkings, cours d'écoles...).

Réduire et valoriser les déchets de notre territoire

- Installer des containers à consignes avec bons d'achats (en monnaie locale ?) dans le centre-ville et aux Sablettes ...
- Recycler des boues marines de Brégailion.
- Mettre en oeuvre notre charte zéro plastique sur les plages et poursuivre le zéro déchet sur nos marchés de plein vent.

Plaider auprès de la métropole pour la mise en place d'une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs du territoire.

Continuer à limiter la place de la publicité dans l'espace public.

d'un service public accessible et exemplaire

»»» Nous avons renforcé et amélioré l'offre de services à la population, malgré...

- La baisse des dotations de l'État et des autres collectivités,
- l'augmentation de la population (près de 14 %, soit 8 000 habitants depuis 2007),
- et la dette à financer et à réduire dont nous avons ramené le délais de remboursement de 99 ans à 12 ans



Plus de 1000 jeunes lors de l'édition 2015 de la fête de la Jeunesse au Parc Braudel

La Seyne pour tous, en SÉCURITÉ

La prévention et la sécurité, premiers enjeux républicains pour la liberté, ont été et resteront une priorité de notre équipe avec des moyens humains accrus.

Moyens municipaux

Effectifs au-dessus de la moyenne nationale. La Seyne est 7ème sur les 15 principales communes du Var.

Prévention, aide aux victimes

- Les services éducatifs enfance / jeunesse et la police municipale ont été les seuls services communaux dont les effectifs ont augmenté.
- La cellule « Rappel à l'ordre » pour les jeunes signalés en danger de rupture scolaire et convoqués avec leurs parents. Taux de réussite de 85%.
- Soutien aux victimes d'actes de délinquance, soutien aux associations d'aide aux victimes.

Action Ville/services de l'État

- Convention de coordination des polices municipale et nationale depuis 2014.
- Contrat local de sécurité (CLS) : dispositif Police nationale-Justice-Ville adapté au contexte local.
- Conseil communal de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), reconnu le plus actif du Var par le ministère de la Justice.
- Effectifs police nationale en hausse avec les Zones de Sécurité Prioritaire, Quartiers de Reconquête Républicaine, Brigade Spécialisée de Terrain, renforcés par des patrouilles municipales de proximité.
- Cellule de veille et de prévention de la délinquance.
- Commissaire honoraire pour la cohésion police-population.
- Policier formateur anti-drogue.

2 263 INTERVENTIONS
À LA DEMANDE DES ADMINISTRÉS

148 INTERPELLATIONS

8 237 "MAINS COURANTES"



+ 55 AGENTS municipaux et nationaux pour La Seyne en 8 ans
+ 33 %

Présence sur la voie publique 7 jours sur 7 (6 h-24h et 6h-2h du matin l'été)

+ 20% des effectifs de 2012 à 2019 (de 54 à 65 agents)

8,4 policiers municipaux statutaires pour 10 000 habitants E, comparaison :
• 6,4 pour la moyenne des villes de plus de 50 000 habitants, soit 31% de plus pour La Seyne. (Toulon : 5,9 / Marseille : 5,4)

120 caméras de vidéo protection pour sécuriser les biens et les personnes, 55 sur la voie publique (possibilité de vidéooverbalisation), 65 sur les espaces publics communaux.

• modernisation des armements

• caméras-piétons (attente de textes réglementaires)

• surveillance des logements non occupés lors des vacances (sur demande)

• patrouilles adaptées à la sécurité des commerçants (horaires)

• doublement d'équipes le week-end

L'ÉDUCATION, un axe essentiel

- 30% de notre budget consacré à l'enfance. La Seyne va au-delà de ses obligations légales vis-à-vis de l'école. Notre ville est la seule du Var à avoir obtenu le label d'État « Cité éducative ».
- Effort sur le nombre d'ATSEM « Assistante territoriale spécialisée des écoles maternelles » (ATSEM).
• 1 par classe pour les écoles en « REP+ »
• 1 par classe de petits et 1 pour 2 classes de moyens et grands pour les autres écoles

LA PETITE ENFANCE, une offre multipliée

- 1200 places d'accueil.
- En 3 ans, l'offre d'accueil du jeune enfant en mode collectif a augmenté de 22 % (soit plus 91 places).
- Les structures d'accueil sont déployées sur toute la ville avec une offre particulièrement dense sur les quartiers Sud (34 %) et Nord (38 %).
- Offre diversifiée : accueil d'urgence, accueil occasionnel, adaptés à la situation des parents.
- Création d'un Relais d'assistantes maternelles (RAM, plus de 100 assistantes maternelles, échanges avec les familles/employeurs)...
- Engagement pour l'accueil de l'enfant porteur de handicap (personnel spécialisé accompagnant les enfants et leurs parents).

LA CULTURE, de la pédagogie à la création

- La Seyne en pointe pour la lecture publique avec ses 3 médiathèques (8 000 abonnés, + 30% en dix ans)
- Des événements dynamisés ou créés, du cirque contemporain au festival « Couleurs urbaines », des journées de la bande dessinée aux « Vendredis de Bourradet » ou au Festival Sand & Chopin

- Des structures métropolitaines ou municipales (Villa Tamaris Centre d'art, Conservatoire de musique, Beaux-Arts) confortées
- La renaissance et le succès du Centre culturel Tisot.
- Une richesse associative culturelle soutenue chaque année par 200 000 euros de subventions.

LA JEUNESSE, la renaissance d'un service public

- Le Service municipal de la jeunesse (SMJ) a été largement développé (animateurs municipaux, coopération avec les autres services culture, sports, enfance, et les associations agréées). Horaires d'ouverture adaptés (hors école, soirées, week-ends)
- Retour aux séjours collectifs de vacances,
- Création des chantiers culturels (récompense « prix Territoria »),
- Bourse au permis de conduire (aide au financement/engagement volontaire civil) pour plus de 200 jeunes.
- Création d'événements : « Bulles en Seyne » (2009), « Couleurs urbaines » (2009), « OmaSeyne », « Village des sciences ».
- Soutien aux lieux de rencontre et de création (L'Impasse, Le Pressing, les locaux pour OmaSeyne, le groupe FOB, les studios de création et d'enregistrement ouverts à Tisot).

- De 2 à 5 lieux d'accueil
- Il ne restait en 2008 que 2 espaces socio-éducatifs municipaux : les Espaces accueil jeunes (EAJ) des Sabliettes et de La Maurelle. Nous avons créé :
 - La Maison de la jeunesse en centre-ville
 - LEAJ de Malsert,
 - Espace sport/jeunesse (ESAJ), à Berthe.

LE SPORT, un engagement pour tous les publics

- En 10 ans, de 122 000 à plus de 160 000 heures annuelles d'utilisation de nos sites sportifs.
- 2 nouveaux équipements : Léry et ESAJ
- Des équipements rénovés : Langevin, Barban, Baquet, Squilacci et la salle de sports L'Herminier, Stade Januzzi, l'ancien LCR du Germinal rénové...
- Ecoles municipales de sports : 900 enfants : 20 disciplines.
- Centre de loisirs adultes municipal (CLAM) : 300 adultes et seniors.
- Activités nautiques sur la base nautique et le Chalet des Sports.
- Le « sport de pied d'immeuble ».
- Les petits déjeuners sport santé.



● 60 DISCIPLINES SPORTIVES
● 80 CLUBS SOUTENUS PAR LA VILLE
● PLUS DE 13 000 LICENCIÉS
● 14 ESPACES SPORTIFS RÉPARTIS SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE

ON VOUS DIT TOUT ! DES FINANCES COMMUNALES SAINES

- DÉPENSES RAMENÉES AU NIVEAU DE 2002
- CHARGES FINANCIÈRES BAISSÉES DE 20%
- DETTE : 27 MILLIONS D'EUROS D'EMPRUNTS TOXIQUES RENÉGOCIÉS

● DURÉE NÉCESSAIRE DE DÉSENETTEMENT RAMENÉE À 12,3 ANNÉES AUJOURD'HUI ALORS QU'ELLE ÉTAIT DE 99 ANS À NOTRE PRISE DE FONCTION

Demain NOS ENGAGEMENTS

● RENFORCER l'accueil et l'accompagnement des familles dans leur recherche de mode de garde

● ANIMER LES Conseils de crèches POUR QUE LES PARENTS TROUVENT MIEUX LEUR PLACE AU SEIN DE CHAQUE STRUCTURE

● CRÉER UN Musée virtuel À DESTINATION DES FAMILLES ET DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

● MAINTENIR LE soutien aux clubs sportifs

● CRÉER UN pass sport et une aide financière à la première licence sportive POUR LES ENFANTS DE 7 À 16 ANS

● DÉVELOPPER DES sites de pratiques sportives libres d'accès SUR LE PARC DE LA NAVALE (EN COURS) ET SUR LA CORNICHE DE TAMARIS

● ORGANISER UNE CONCERTATION SUR l'exploitation du site de Barban ET DE SES USAGES

● MAINTENIR le soutien pédagogique aux écoles et aux enseignants (CLASSES DE DÉCOUVERTE, MISE À DISPOSITION DE PROFESSIONNELS ET D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS, CLASSES DE LA NAVALE).

● CRÉER DES classes de sensibilisation à la langue régionale EN PÉRIODE SCOLAIRE ET EN PÉRIODE EXTRASCOLAIRE SOUS FORME DE STAGES.

● Reconstruire les écoles AMABLE MABILLY ET JULES VERNE SUR UN MÊME SITE

● RÉNOVER ET AGRANDIR LA salle Jean Bouvet

● CRÉER une salle des fêtes

PRENDRE EN COMPTE le respect de l'environnement dans tout achat public

ÉLABORER une charte pour des chantiers communaux propres

MULTIPLIER PAR 3 LE NOMBRE DE véhicules communaux électriques

GÉNÉRALISER L'UTILISATION DES logiciels libres

ÉTENDRE LE raccordement des bâtiments publics à nos deux réseaux de chaleur

de citoyens engagés et mobilisés

»»» La démocratie de proximité est devenue une « **marque de fabrique seynoise** ».

La démocratie locale en actes

- Création de « Relais citoyens » pour faciliter le travail au quotidien des Conseils de quartier et des conseils citoyens.
- Une « charte de qualité de vie » encadrant les relations et les partenariats entre la Ville et l'ensemble des Comités d'intérêt Local (CIL).
- L'organisation de plusieurs Assises : de la jeunesse, du sport, des seniors, du handicap.
- Forum de la petite enfance
- Des débats annuels thématiques, par exemple « Les finances, parlons-en ! ».

Faire la ville ensemble

- Autour de l'aménagement du territoire (centre ville, friche du Germinal, etc.).
- Des initiatives pour favoriser l'implication citoyenne (par exemple les « marches exploratoires »).
- Des chantiers participatifs dans lesquels des citoyens peuvent s'impliquer, accompagnés par la Ville (place de la Lune, hameau des Beaussiers...).
- Des opérations de nettoyage d'espaces naturels, de plages...

Des outils au service de la démocratie

2 CONSEILS CITOYENS

constitués pour les quartiers Nord et Centre, respectivement rattachés aux conseils de quartiers. Lieux d'expression libre des habitants, associations et acteurs locaux du quartier

4 CONSEILS DE QUARTIER

répartis sur la ville. Ouverts au public, ils s'inscrivent dans une démarche participative et constituent un espace d'échanges entre les habitants.

6 COMITÉS DES USAGERS

Mobilité (déplacement et stationnement), éducation, service public, révision du PLU, nuisances sonores.

1 CLUB DES ASSOCIATIONS

3 CONSEILS CONSULTATIFS

- des sports,
- des marchés
- de l'accessibilité des handicapés

Un exemple d'efficacité :

le comité des usagers du stationnement

Un comité avec des citoyens qui a établi et veillé à la mise en place d'un plan de stationnement combinant :

- Le stationnement (un peu) payant avec 400 places au parking Martini (tarifs bin adaptés aux divers besoins, abonnements attractifs).
- Le stationnement gratuit avec 58 places classées en « zones rouge ou bleue » et plus de 600 places sans limite de durée en immédiate périphérie de l'hypercentre, aucune n'étant située à plus de six minutes à pied de tout point du cœur de ville.

Allô La Seyne ?

Une innovation et un succès

Pour la première fois à La Seyne un service dédié à la démocratie participative et la vie des quartiers a été créé.

Un outil au service de la qualité de vie au quotidien.

Ce service a assuré :

- un contact public par téléphone, courriel, courrier ou accueil physique.
- un suivi des réponses aux demandes, alertes, réclamations...
- le fonctionnement des Conseils de quartiers, conseils citoyens et autres comités d'usagers du service public,
- le lien municipalité/Comités d'intérêt local (CIL).

DES CITOYENS ET DES ACTES

Quelques exemples d'aménagements réalisés suite à des idées, demandes, suggestions des habitants, au travers des CIL, conseils de quartiers, comités d'usagers, etc.



Sud

- Promenade Charcot entièrement réaménagée (CIL).
- Réaménagement Braudel (CIL).
- Mini-zones de rencontre Mar Vivo et plage de Fabregas (conseil de quartier et riverains).
- Solutions aux problèmes de cheminement piétonnier, vitesse excessive : Oide, Brémond, Janas, Fabrègas (CIL, riverains).
- Aire de stationnement camping-cars à Sauvat (habitants et CIL).
- etc.



25000

C'EST LE NOMBRE DE
DEMANDES
TRAITÉES PAR LE SERVICE
EN 10 ANS

Nord

- Plan de circulation, réfections de voiries, trottoirs, stationnement (en lien avec l'association de sauvegarde du Gai-Versant).
- Résidentialisations et dénominations des voies à Berthe (concertation avec les habitants).
- Création du marché Saint-Jean (Conseil citoyen)
- etc.



Centre-ville, Ouest et Est

- Zone de rencontre en cœur de ville (comité des usagers du déplacement).
- Jardin citoyen place de la Lune (habitants et conseil citoyen).
- Décision de non urbanisation de la place A. Camus (CIL et résidents).
- Sens de circulation Porte Marine (association de quartier).
- Voirie et stationnement du Chemin du Vieux Reynier (riverains, CIL et conseil de quartier).
- Sens de circulation et voirie du quartier de la Gatonne (habitants et conseil de quartier).
- etc.

A l'écoute des entreprises

Une initiative originale : depuis 2009, chaque trimestre, le maire et ses adjoints reçoivent les chefs d'entreprises de La Seyne au cours d'une matinée de travail et d'échanges. Au menu : les petits problèmes et les grands enjeux de la commune et de la Métropole.



Une réussite ! Les marches exploratoires



Une première dans le Var !

Démarche de concertation innovante. Diagnostics de terrain (aménagement du quartier, sécurité, cadre de vie...) menés par un groupe de femmes et suivis de réalisations concrètes :

- éclairage public rénové et déployé,
- mise en place de passages piétons,
- aménagements d'espaces urbains,
- sécurisation des abords piétons aux abords des écoles...
- etc.

Demain NOS ENGAGEMENTS

• **Renforcer et moderniser « Allô La Seyne »** MEILLEURE INTERFACE USAGERS/SERVICES DE LA VILLE OU DE LA MÉTROPOLE

• **Organiser des assises de la ville tous les deux ans**

• **Developper les instances de concertation** : NOUVEAUX OUTILS NUMÉRIQUES ET HORAIRES ADAPTÉS AUX RYTHMES DE VIE DES ACTIFS, ETC.

• **Créer des budgets participatifs** AUTOGÉRÉS DE QUARTIER.

• **Encourager et soutenir l'implication citoyenne**
L'INFORMATION, LA CONCERTATION, LA PARTICIPATION DES HABITANTS AU NIVEAU DE CHAQUE QUARTIER DOIVENT ÊTRE PORTÉES ENCORE PLUS LOIN

• **Promouvoir l'accès du public aux données environnementales locales**
CRÉATION D'UN SITE INTERNET INFORMATIF PERMANENT

• **Créer un conseil du développement humain et durable**
QUI S'ASSURERA DE L'ADÉQUATION DES PROJETS COMMUNAUX ET MÉTROPOLITAINS AVEC LES ENJEUX ÉCOLOGIQUES, SOCIAUX ET CLIMATIQUES.

• **Développer les « tiers lieux »**
ESPACES D'EXPÉRIMENTATIONS, D'INNOVATIONS SOCIALES ET CITOYENNES POUR FAVORISER LA COLLABORATION, LE LIEN SOCIAL ET LA GOUVERNANCE PARTAGÉE.

d'une solidarité active

Renforcement du lien social

Plus que jamais le lien constitue un véritable rempart contre la précarité. Durant 12 ans nous nous sommes attachés à recréer du lien social en favorisant notamment les rencontres entre les habitants

- Jardins partagés de Berthe et du centre-ville
- Accueil des nouveaux arrivants : présentation des services municipaux et des associations à la population.

- Aide à l'organisation des fêtes de quartier (Mouissèques, Petite Mer, Saint Pierre, 15 août...), et fêtes des voisins.
- Lien intergénérationnel (exemple tricôti tricota).
- Accès large aux pratiques culturelles : 24 associations culturelles soutenues financièrement pour plus de trente événements (Vendredis de Bourradet, Couleurs Urbaines, festival cubain, Bulles en Seyne, Fête de la Science, portraits de Femmes...)
- Forum des associations : faire découvrir la richesse du tissu associatif.



Accompagnement des personnes fragiles et en difficulté

Les récents mouvements sociaux démontrent l'impact de la crise sur les populations et leur pouvoir d'achat, aussi notre municipalité a toujours veillé à ne laisser personne, et notamment les plus fragiles, au bord du chemin

- Les services du CCAS et le centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) mènent de nombreuses actions pour lutter contre l'isolement et favoriser le maintien des personnes âgées à leur domicile. (aides à domicile, portage de repas...)
- Plan canicule : plus de 2000 personnes inscrites sur le registre canicule.
- Lutte contre la précarité énergétique.

- Des marchés confiés aux entreprises d'insertion (ex. l'ASPI pour la propreté et le nettoyage dans les quartiers Nord).
- Accompagner des familles monoparentales, en élaborant des offres d'accueil occasionnelles et d'accompagnement à l'insertion professionnelle.
- Labellisation de notre Office de tourisme métropolitain « T & H » (Tourisme et Handicap).
- Création de « Handi/Seyne » par l'OSDS.
- Hébergement d'urgence.
- Lutte contre la précarité énergétique : soutien aux rénovations à haute efficacité énergétique auprès des ménages.
- Réinsertion des détenus en fin de peine.

Réduction de la fracture numérique

Avec le concours de nos services civiques et pour mieux faire face à la dématérialisation des actes administratifs, les relais citoyens et l'accueil de la mairie accompagnent les personnes les plus éloignées de la pratique du numérique dans toutes leur démarches.

Solidarité entre les peuples

Nous nous sommes ouverts sur le monde

Tout en se formant et préparant leur avenir, de jeunes Seynois, grâce à la Ville et aux associations, accueillent d'autres jeunes venus d'ailleurs et partent en séjours.

Nous avons tissé des liens avec des peuples et des villes

Nous refusons les replis identitaires et voulons que la ville s'ouvre au monde et reste en contact avec les racines de certains Seynois (Exemple, liens étroits avec la ville de Buti en Italie). Création d'un Comité de Jumelages (villes amies, échanges divers : sports, jeunesse, culture, économie et commerce...)

Nous avons été actifs pour la Paix

Adhésion à l'Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix et à l'Association nationale des villes et territoires accueillants. Nombreuses initiatives, notamment avec le Mouvement de la Paix...

POSTE, GUICHET DE LA GARE, MAISON DES SERVICES, NOUS AVONS DÉFENDU LES SERVICES PUBLICS, PORTEURS DE LIEN SOCIAL

LES SENIORS, une ville pour le « bien vieillir »

Labels officiels « Bien Vieillir - Vivre ensemble » et « Réseau franco-phonique des villes amies des aînés ». Information, animations, « Ateliers de Bien Vieillir » ; services aux seniors : développement des colifs de Noël, des animations (goûter-réveillon de Noël...), et des deux foyers-résidences communaux. Accompagnement de la perte d'autonomie et promotion du lien social auprès des personnes âgées isolées. Nous adapterons les offres à l'évolution démographique.

Promotion et défense des droits des femmes



Autour du 8 mars, Journée internationale du droit des femmes, nous avons créé « Seynoises », un rendez-vous civique, citoyen, culturel, festif, impliquant la population et les structures municipales et associatives. Sans attendre un « Grenelle contre les violences conjugales », nous agissons de manière concrète :

● Pédagogie continue auprès de nos jeunes (à l'image de ce collègue impliqué cette année dans l'événement « Seynoises »).

- Amélioration des conditions d'accueil des femmes victimes de violences conjugales (travail avec la police municipale, nationale, auprès du procureur pour améliorer la prise en charge).
- Ouverture d'un logement d'accueil pour les femmes et les enfants victimes de violences conjugales.
- Ouverture d'une maison de la femme (6 logements), afin d'aider ces femmes à se reconstruire sereinement.
- Travail régulier et soutien financier aux associations spécialisées.

LA SANTÉ, au-delà de nos missions légales

Contrat local de santé en lien avec les « conseils citoyens » et « conseils de quartiers » du Nord et du Centre-Est. Nombreux programmes (nutrition, santé des jeunes, santé et logement, etc.) : 22 événements et 10 dispositifs, plus de 500 personnes/an. Plus de 2000 personnes inscrites sur notre « registre canicule ». La Seyne labellisée « Ville active Programme national nutrition santé » et, dès 2020, « Maison sport santé ». Création d'un Conseil local de santé mentale (CLSM). Nous initierons la création d'une maison médicale en centre-ville.

de notre patrimoine

»»»» Notre patrimoine est riche et nous savons le valoriser ! Les fortifications de la rade (Eguillette, Balaguier, Napoléon) et la mémoire des soldats de l'An II, la construction navale, les réalisations de Michel Pacha, le hameau Pouillon aux Sablettes, etc. : La Seyne possède des trésors architecturaux et paysagers.

Des actions de valorisation :

- Nombreuses expositions au Musée Balaguier et au Fort Napoléon.
- Journées européennes du patrimoine : offre de découvertes doublée en dix ans et succès croissant.
- Valorisation et célébration des richesses historiques : 100 ans du Pont (2017), Bicentenaire Michel Pacha (2019).
- Création des « classes de la Navale » regroupant anciens de la Navale, citoyens et écoliers.
- Création-valorisation du « Fonds Charly » (fameux caricaturiste seynoïse)...



> L'ÉNERGIE POSITIVE, C'EST AUSSI PRÉSERVER LA BEAUTÉ DE NOTRE CADRE DE VIE.

« Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager » (ZPPAUP) puis « Aire de valorisation de l'architecture et patrimoine » (AVAP) et enfin classement en « Site patrimonial remarquable » (SPR) : nous avons beaucoup travaillé, avec succès, pour protéger l'espace Balaguier-Le Manteau, Tamaris, Les Sablettes (incluant les paysages marins).

Demain NOS ENGAGEMENTS

● Réaliser la rénovation de la Corniche de Tamaris comme vecteur de valorisation du patrimoine littoral

● Poursuivre la réalisation de « circuits patrimoine » comme ceux du cœur historique, du village Pouillon et de la Navale, avec un « sentier forêt de Janas », « sentier Bonaparte » et un sentier « Michel Pacha »

● Offrir un « événement patrimoine annuel » comme le centenaire du Pont levant ou le bicentenaire de Michel Pacha

● Intégrer une dimension « patrimoine de la Navale » dans le projet de l'Atelier mécanique

● Valoriser les « fermes aquacoles » de la baie du Lazaret

● Garantir la pérennité des « classes de la Navale »

● Conforter dans le « village des sciences » la vulgarisation des savoir-faire technologiques seynoïse (océanographie, câbles sous-marins, télescope à neutrinos, construction navale, etc.)

● Rénover et ouvrir aux publics le Fort Saint-Elme

● soutenir les initiatives associatives valorisant le patrimoine local

Devoir de mémoire

Notre travail en commun avec les associations d'anciens combattants et résistants, notre soutien et notre présence aux cérémonies mémorielles ont donné aux commémorations patriotiques du sens, du faste, de la solennité et un succès jamais égalé, notamment par la présence de nombreux jeunes, dont ceux de la Préparation militaire marine que la Ville parraine.



L'OCCITAN PROVENÇAL DANS LA « VIDA VIDANTA SENHENCA »

Les racines sont vecteurs de cohésion sociale, pour les anciens comme pour les nouveaux venus. Nous faisons vivre la langue et la culture régionales...

- dans des événements : fêtes calendales, festivals de musique et de danse, forum d'oc, etc.
- dans la vie de tous les jours : signalétique urbaine et panneaux d'information bilingues, pages en provençal dans la communication municipale, etc.
- en soutenant les associations de tradition et de promotion de notre « provençalité ».

Nous sommes signataires des engagements du mouvement « Résister aujourd'hui » :

- 1 / METTRE EN ŒUVRE ET À SOUTENIR TOUTES CELLES ET TOUS CEUX QUI FAVORISENT LA TRANSMISSION DE LA MÉMOIRE VÉCUE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION.
- 2 / REJETER TOUTES LES POLITIQUES XÉNOPHOBES, RACISTES ET ANTISÉMITES.
- 3 / PRÉSERVER LES ACQUIS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES DU CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE.

Nos labels et classements :

- Patrimoine du XXe siècle.
- « Rubans du patrimoine ».
- Natura 2000 : 910 hectares de terres littorales et 400 en mer classées dans le dispositif.
- Fort Napoléon classé monument historique.

d'une économie dynamique et soutenable

►►► **Fière de son héritage industriel, La Seyne, au sein de la Métropole, se distingue par son dynamisme économique et sa création d'emplois. Son économie est aujourd'hui diversifiée : industrie, recherche, services, tourisme, commerce...**

Un développement tourné vers la mer

Résolument tournée vers la mer, notre ville a reconquis son identité maritime avec le pôle de compétitivité mer et sa base industrialo-portuaire de Brégaillon : CNIM, CNRS, Ifremer, Antarès, Cimiat, Foselev Marine, Océanide en extension de la pépinière Cre@TVT, Envisan....



chantier en cours pour transport de fret par conteneurs sur wagons, solutions de production d'énergie solaire

Le pôle des « anciens chantiers »

Etablissements de formation, IPFM, INSPE, hôtel, mais aussi l'espace économique Joseph-Grimaud : le site des anciens chantiers navals achève sa reconversion. Il a vu la mise en service :

- d'un échangeur thermodynamique,
- d'un hôtel (2010),

Zones d'activités

17 000 emplois, en plein essor Les ZA des Playes et de Camp Laurent que La Seyne partage avec ses voisines Ollioules et Six-Fours ont fait l'objet de toutes nos attentions.

Création d'activités économiques propres et durables

Traitement et valorisation des boues marines et portuaires, transport de fret par remorques embarquées,

- d'un casino de jeux avec salle de spectacles (2016) rapportant 2 millions d'euros annuels à la commune (80 emplois).

- d'un terminal de croisières avec sa gare maritime.
- de l'aménagement des anciennes « formes » pour l'accueil sécurisé de très grands yachts et voiliers de prestige

- du chantier de réparation et entretien de bateaux de plaisance Monaco Marine.

C'est tout un site qui renaît de ses cendres. Reste l'aménagement de l'Atelier mécanique et (entre autres) son multiplexe de cinémas (voir par ailleurs).

en 2019
La plus forte dynamique économique de la Provence et la Côte d'Azur.

1,7 % DE DEMANDEURS D'EMPLOI EN MOINS
0,3 % EN PLUS POUR L'ENSEMBLE DU VAR

- LES MOINS DE 25 ANS : BAISSÉ DE 4 %
(VAR : + 0,3 %)

- LES 25-49 ANS : BAISSÉ DE 3,2 %
(VAR : - 0,6 %).

Aides au commerce de proximité

Comme la plupart des centres-villes en France, celui de La Seyne connaît de grandes difficultés.

Nous avons soutenu l'activité économique et sociale :

- Programme FISAC.
- Soutien aux animations des associations de commerçants (centre et sud).
- Éléments visuels (parapluies, œuvres d'artistes affichées...).
- Culture et animations (Fête de la soupe, Vendredis de Bourradet, La Sagne tradition, Chœurs en Seyne, Philharmonique La Seynoise, festivités de Noël, marché nocturne et feux d'artifice aux Sablettes...).
- Création d'une « zone de rencontre » (priorité aux piétons et vélos).
- Stationnement public (tarifs les plus bas du Var, 1200 places gratuites).
- Gratuité du stationnement aux Sablettes, y compris l'été.



Un « FISAC » pour le centre-ville

Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce

Aides aux animations

- Journée nationale du commerce de proximité.
- Soutien aux actions de l'association « La Seyne cœur de ville ».
- Animation « caddies » pour inciter à acheter en centre ville.

Des aides directes

- **aux commerçants** : accessibilité, signalétique et devantures commerciales.
- **aux forains** : harmonisation des bancs, bornes électriques et réfection du Cours Louis Blanc

Terrasses du port

- Fleurissement, bâches, éclairage public

Tourisme, une attractivité retrouvée



Un parc hôtelier développé et modernisé

- rénovations et changement d'enseigne : Novotel devenu IBIS Styles, Rives d'or aux Sablettes et George Sand (ex-Hôtel Lamy)
- Ouvertures : Kyriad (devenu Mercure) au centre, Grand Hôtel des Sablettes-Plage (« Curio Collection by Hilton »).

Un tourisme respectueux de la nature

En 2019 : nouveau souffle au camping municipal de Janas avec un concept d'hôtellerie de plein air

La Ville accompagne le développement

Aménagements, équipements

- Réhabilitation de la promenade Charcot (Les Sablettes)
- Réaménagement du parc Braudel des Sablettes

La pêche et l'aquaculture

Un soutien public territorial : réfection du réseau d'assainissement des quartiers littoraux, participation au financement de la coopérative aquacole de Tamaris, à l'étude de faisabilité pour le passage en bio des pisciculteurs de la baie, mobilisation des fonds européens (pescatourisme)...



- Désensablement du port de St-Elme.
- Traitement écologique des posidonies.
- Réensablement de la plage de Mar Vivo.
- Réhabilitation et rénovations des « chalets » de plage.
- Accès handicapés à la plage.

Animations culturelles, sportives, commerciales

- Marché nocturne et provençal
- Bibliothèque de plage « Effet Mer »
- Chalet des sports
- Activités nautiques (Maison de la mer)
- Feux d'artifice

LA SEYNE, DESTINATION VALORISÉE des labels d'attractivité attribués à la ville :
« COMMUNE TOURISTIQUE »
« PAVILLON BLEU » POUR NOS PLAGES
« PORTS PROPRES »
« STATION BALNÉAIRE »

Demain NOS ENGAGEMENTS

Faciliter la dynamique des entreprises

- REALISER ET ADAPTER LES INFRASTRUCTURES ET VOIRIES DES ZONES D'ACTIVITÉS TERRESTRES ET PORTUAIRES
- ADAPTER LES OFFRES DE MOBILITÉS POUR LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL (PROJET DE GARE AUX PLAYES)
- RÉPONDRE AUX BESOINS CRIANTS DE LOGEMENTS POUR ACTIFS
- GARANTIR L'ÉVOLUTION DU « TRES HAUT DÉBIT »
- SOUTENIR LA CRÉATION D'ESPACES DE TRAVAIL PARTAGÉ (« CO-WORKING »)
- ADAPTER LES OFFRES DE FORMATION AUX BESOINS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- SOUTENIR LES PROGRAMMES DE « RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT »
- MAINTENIR ET RENFORCER L'OFFRE DE SERVICES PUBLICS : GARDE DES ENFANTS, LOISIRS ÉDUCATIFS, ACCÈS À LA CULTURE, AUX SPORTS...
- DÉMATÉRIALISER LES ACTES ADMINISTRATIFS.
- METTRE À L'ÉTUDE UN SYSTÈME D'AIDE (EXONÉRATION DE TAXES, RÉDUCTION DE LOYERS AU DÉMARRAGE, ETC.) AUX ENTREPRISES QUI S'INSTALLENT EN CENTRE-VILLE.

Appuyer l'économie sociale et solidaire

- SOUTENIR LES ENTREPRENEURS SOCIAUX, LES PRODUCTEURS LOCAUX, LES COMMERÇANTS FAVORISANT LES CIRCUITS COURTS.
- CRÉER UN MARCHÉ INTERNATIONAL AVEC LES VILLES JUMELÉES EN PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS DE FORAINS NON SÉDENTAIRES.
- STRUCTURER DES FILIÈRES PAYSANNES BIO ET LOCALES : MARCHÉ DE PRODUCTEURS.
- DÉVELOPPER AVEC LES CHAMBRES CONSULAIRES ET LES ASSOCIATIONS DE COMMERÇANTS LA CRÉATION DE NOUVEAUX ÉVÈNEMENTS AUTOUR DE L'ARTISANAT LOCAL ET DES COMMERCES DE BOUCHE

Renforcer l'aide au commerce de proximité

- CRÉER ET DÉVELOPPER UNE « MARQUE VILLE » POUR LE CENTRE-VILLE (OPÉRATIONS DE COMMUNICATION, ÉVÈNEMENTS...)
- PROLONGER ET RENFORCER LES DISPOSITIFS D'AIDE AU COMMERCE DE PROXIMITÉ.
- METTRE EN PLACE UNE COORDINATION DE PROJETS : MANAGER DE CENTRE-VILLE
- ADHÉRER À LA MONNAIE LOCALE COMPLÉMENTAIRE DE L'AIRE TOULONNAISE (« LA FÈVE »).

LES SEYNOIS VEULENT LEUR CINÉMA !



LA COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL DE MARSEILLE A VALIDÉ LE PERMIS DE CONSTRUIRE DU DERNIER ÉQUIPEMENT STRUCTURANT DU SITE DES ANCIENS CHANTIERS : CINÉMA, COMPLEXES HOTELIERS, ET ESPACES DE BIEN ÊTRE ET DE LOISIRS.

d'un urbanisme harmonieux et maîtrisé

»»» Nous régulons le développement d'une ville équilibrée contenue au seuil de 70 000 habitants, à l'urbanisme maîtrisé. Nous avons réduit de 65 % les zones de grande constructibilité et accru les surfaces naturelles et agricoles !

Un urbanisme maîtrisé

Priorité aux zones naturelles

De 2012 à 2018, la croissance de l'urbanisation d'espaces naturels ou agricoles a été ramenée à 0 % ! Désormais, elle est fixée durablement à 3 % malgré la démographie et le développement du technopôle de la mer.

« L'arc collinaire boisé » protégé

L'arc collinaire boisé seynoïse et six-fournaïse, de la collégiale Saint-Pierre à Balaguier est protégé. Il a été figé en sites naturels ou agricoles pour préserver la biodiversité et bien marquer notre « trame verte ». Exemples : les quartiers Brémond, Pignet et Gaumin (classés par nos prédecesseurs en « zones à urbaniser »).

Le patrimoine vert préservé (89 % du territoire)

- À proximité de la forêt de Janas et aux Baruelles, d'anciennes zones agricoles qui étaient classées en sites constructibles retrouvent leur fonction agricole

- Quatre zones cultivées situées en sites constructibles, aux quartiers Farlède, Pas-du-Loup, Les Plaines et Barban, sont préservées en espaces de culture et d'ambiance paysagère protégés

- De Tamaris à Balaguier, en passant par Le Manteau, de la mer à la colline du Fort Napoléon, tout le grand secteur patrimonial, anciennement considéré comme urbain, devient zone naturelle pour assurer la protection du paysage et maintenir la « coupure verte », c'est-à-dire que toutes les parcelles sans bâti deviennent inconstructibles et que celles déjà construites ne peuvent pas être modifiées, comme c'est le cas sur les hauts de la colline de Saint-Elme.



ON VOUS DIT TOUT !

COSTECCHAUDE

Respect de l'environnement, dimensions raisonnables, conception moderne. Ce qu'il faut savoir, en dehors des polémiques électoralistes.

1/ DANS TOUT LE VAR, 7 FOYERS SUR 10 SONT ÉLIGIBLES AU LOGEMENT SOCIAL ET LA LOI IMPOSE À CHAQUE COMMUNE 25 % DE LOGEMENTS SOCIAUX.

2/ 3000 DEMANDES DE LOGEMENTS À LA SEYNE ET DES ENTREPRISES QUI PEINENT À LOGER LEURS SALARIÉS. NOTRE VILLE EST « HORS-LA-LOI » AVEC MOINS DE 19 % DE LOGEMENTS SOCIAUX (AMENDE : PLUS DE 408 000 EUROS/AN).

3/ LA LOI INTERDIT DE CONSTRUIRE DE NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX A BERTHE ET AU CENTRE ANCIEN. ET NOTRE ÉQUIPE A LA VOLONTÉ D'APPLIQUER LA LOI.

La réalité. Le projet prévoit 40 % d'espaces non imperméabilisés, la préservation de l'espace boisé et du reboisement. 145 logements au total : (61 libres, 35 intermédiaires, dont 20 à 30 % sous les prix du marché, 49 pour actifs des salariés des entreprises locales).

DE VRAIES MESURES CONTRE LE BÉTONNAGE

- + 8 % D'ESPACES NATURELS
- + 40 % DE TERRES AGRICOLES
- 65 % DE SURFACES D'ULTRA-URBANISATION (RÉDUCTION DE 400 À 140 HECTARES)
- 76 % DE SITES D'URBANISATION FUTURE
- 50 % DE DROITS À BÂTIR SUR LES ZONES LES PLUS CONSTRUCTIBLES

Au Nord, un aménagement bénéfique pour tous et pour toute la ville

360 millions d'euros de travaux (12 % à la charge de la commune). Le Programme de rénovation urbain de Berthe (PRU), achevé en 2019, laisse place à un dispositif identique au centre-ville.

Un renouveau pour l'habitat

- 900 logements vétustes détruits et reconstruits à La Seyne et ailleurs
- 2500 logements réhabilités aux normes environnementales et thermiques

Des équipements pour tous les Seynois construits ou remis à neuf

- Centres sociaux-culturels Nelson Mandela et Henri Tisot
- Crèche Le Petit Monde
- Création de l'école J. Derrida et rénovation des autres écoles
- Médiathèque Andrée Chedid
- Espace sportif et d'accueil jeunes (ESAJ)

Des usagers venus de partout

A titre d'exemple, les usagers de la médiathèque A. Chedid et de l'ESAJ viennent à 60 % d'autres quartiers et à 20 % d'autres communes.

Le maintien des services publics

- Bureau de poste
- Maison des services publics

Une entrée de ville transformée

Les voiries modifiées, requalifiées, adaptées aux besoins et embellies : nouveaux giratoires d'entrée de ville (carrefour de l'Europe, rond-point Georges-Beauché, grand carrefour de Latre-de-Tassigny aux abords de la clinique du Cap d'Or).

BOIS SACRÉ « Nous ne verserions pas de larmes »

Certains se contentent de hurler à la « sur-bétonisation ». Nous nous employons à agir contre elle. Le permis de construire du projet (entièrement privé) de Bois-Sacré a été validé au tribunal administratif mais pourrait être invalidé par le Conseil d'État. Si c'était le cas, nous ne verserions pas de larmes. Nous avons d'abord refusé le permis de construire. Puis, contraints légalement de l'accepter, nous avons agi pour en limiter l'impact : réduction à 23 000 m² de la surface construite (contre 50 000 m² demandés par le constructeur) et limitation à 350 logements (contre 600 demandés). Sur ce dossier, nous continuerons à nous battre, comme nous l'avons fait sur bien des projets que la loi nous impose.

d'une ville à taille humaine

»»» Plus de 40 millions d'euros pour la transformation de notre cœur de ville !

Centre-ville : un projet qui nous tient à cœur !

Après le PRU de Berthe, c'est au tour du centre-ville : le 15 janvier 2020, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) a rendu officiel le financement du « Nouveau programme national de rénovation urbain » (NPNRU).

Enfin ! 10 années de travail, de concertation avec la population et les commerçants. L'Etat et les partenaires répondent enfin à notre attente.

Quatre axes

Déplacements et mobilités

Liasons (transports en commun, vélo, piétons...) vers le centre-ville, extension de la « zone de rencontre » existante, intégration urbaine du « Transport en commun en site propre » (TCSP), création de parkings relais en périphérie...

Aménagement, habitat, cadre de vie

Création d'un « espace d'identification » animé, dimensionné pour la deuxième ville du Var, création d'un éco-quartier d'habitats et services au secteur « Calmette et Guérin », traitement global des îlots dégradés (Martini, Denfert-Rochereau, Berny, Laganne-Hugues) lien entre ville et nature, vie sociale et mixité de la population. Relance d'un appel à projet aux Esplageolles.

Développement économique et commercial

Dynamique de remembrement et de création de commerces par achat de cellules, créations de cheminements commerciaux, création de liaisons avec le port de Brégailhon... Pour superviser : un cabinet spécialisé dans le management des centres-villes.

Equipements publics

Réfection de la place Germain Loro, de la crèche Josette Vincent, l'école des Beaux-Arts modernisée et intégrant un centre social et culturel et un « musée du numérique », reconstruction de la bibliothèque Pierre Caminade...

Un plan global à 225 millions d'€

La requalification du centre-ville, c'est un investissement global de 225 M€ :

- Passage sur le port du TCSP (Transport en commun en site propre).
- Transformation du port (circulation déplacée pour former une « place urbaine »...).
- Une convention publique d'aménagement.
- Une nouvelle opération de rénovation de l'habitat (OPAH RU).

PLACE À LA CULTURE ET AUX SPORTS URBAINS

DYNAMISATION DE LA PLACE DE LUNE PAR LA CRÉATION D'UN PÔLE DE RENCONTRES URBAINES SUR LE PARC DE LA NAVALE



Ce que nous avons obtenu pour La Seyne

LES 41,5 MILLIONS D'EUROS DU NPNRU, C'EST L'OBTENTION D'AIDES DE L'ÉTAT (20 M€), DE LA MÉTROPOLE (11 M€), DE LA VILLE (1,1 M€), DE LA RÉGION (1,2 M€) DU DÉPARTEMENT (1,8 M€) ET D'AUTRES

Nous l'avons déjà fait :

- 231 PROPRIÉTAIRES SUBVENTIONNÉS,
- 87 LOGEMENTS VACANTS REMIS SUR LE MARCHÉ,
- 91 REMIS AUX « NORMES DE DÉGENCE »,
- 94 SORTIS DE L'INSALUBRITÉ,
- RÉNOVATION LIEUX PUBLICS (PLACES, MAISONS DE L'HABITAT ET DU PATRIMOINE, ETC.



l'énergie positive

LA SEYNE 2020



Marc **VUILLEMOT** Cécile **JOURDA**

Marc Vuillemot et ses équipes, solidaires dans la durée (une nouveauté à La Seyne), ont grandement renouvelé la « maison-Seyne ».

Ont-ils achevé leur tâche ? Non, la gestion d'une commune est complexe et demande beaucoup de persévérance et de patience.

C'est pourquoi, une équipe très largement nouvelle se présente à vos suffrages les 15 et 22 mars prochains.

Les équipes de 2008 à 2020 n'ont pas travaillé seules. Vous, les citoyens, les associations, les entreprises, les partenaires publics ou consulaires, êtes les principaux acteurs de ces mandatures. L'engagement, modeste et réaliste de 2014, était de fédérer les énergies pour gérer positivement et avec intelligence une ville encore confrontée à mille difficultés. Nous l'avons fait -les finances sont désormais saines-, sans que, durant 11 années, la Ville n'augmente les taux d'imposition.

Vous pouvez toutes et tous apposer votre signature au bas de ce riche bilan.

Pour ce nouveau mandat, nous vous proposons une union encore plus large, ouverte, à la fois renouvelée et expérimentée pour aller encore plus loin ensemble. Il nous faut penser développement raisonné, amélioration du cadre de vie, préservation du vivant, maintien des services publics, toujours proches de vous. Ces services publics sont l'âme de La Seyne, sa capacité à ne laisser personne sur le côté du chemin.

La candidature de Marc Vuillemot et Cécile Jourda c'est cela. Un riche bilan d'une action qui a redressé et changé La Seyne dans le bon sens, le projet ambitieux mais réaliste de poursuivre la rénovation de la ville en vue des défis futurs.

| | | | | | | | |
|--|---|---|---|--|---|--|---|
| Anthony CIVETTINI 41 ans ouvrier de l'armement | Bouchra REANO 42 ans enseignante | Makki BOUTEKKA 41 ans cadre commercial | Annick LE GAL 49 ans professeure agrégée | Olivier ANDRAU 42 ans cadre de la protection sociale | Céline IVALDI 48 ans directrice d'association sociale | Claude ASTORE 60 ans électrotechnicien (retr) | Florence GUADDACHA 53 ans employée de commerce |
| Robert TEISSEIRE 66 ans ajusteur mécanicien (retr) | Nadjat BENZOHR 63 ans dir. d'association d'insertion | Stéphane SACCO 56 ans ingénieur dir. de programme | Hanifa MARTIN-DALI-BEY 59 ans chef d'entreprise | Louis CORREA 41 ans programmeur de formation | Marie VIAZZI 51 ans agent administratif | Denis GERNER 61 ans contrôleur TGV (retr) | Marie-Christine FERAUD 70 ans cadre RH (retr) |
| Jimmy COSTE 25 ans professeur des écoles | Samar ABBASSI 30 ans dir. d'accueil de loisirs | Guy MOUISSE 64 ans journaliste (retr) | Danièle DIMO 65 ans agent administratif | Cyril RELIAUD 27 ans informaticien | Andrée BERGIA 64 ans comptable (retr) | Marc QUIVIGER 71 ans photographe (retr) | Isabelle RENIER 67 ans dir. d'école privée (retr) |
| Tristan BERNARD 26 ans éducateur spécialisé | Corine POLLET 59 ans commerçante | Lys GOMIS 32 ans agent d'exploitation transport | Zohra SIDI DRISS 41 ans mère au foyer | Éric MARRO 59 ans urbaniste conseil | Vanessa SOLEM 41 ans cadre d'entreprise inclus. | Toussaint CODACCIONI 82 ans agent de labo. (retr) | Ouifa HANCHI 41 ans accomp. d'enfants handicapés |
| Arnaud LHOSTIS 36 ans technicien conseil | Raphaële LEGUEN 56 ans piscicultrice | Robert NIGOGHOSSIAN 66 ans cadre d'industrie (retr) | Martine AMBARD 67 ans employé territ. (retr) | Frédéric POIRET 64 ans artisan plombier (retr) | Solange THUBERT 66 ans agent de la poste (retr) | Christian NICODEMI 68 ans contrôleur méthanier (retr) | Étodie HERNANDEZ 42 ans professeure des écoles |
| Jean-Luc BRUNO 59 ans éducateur spécialisé | Françoise BENNIS-GARABETIAN 62 ans enseignante (retr) | Jonathan DODERO 25 ans demandeur d'emploi | Valérie BRUNA 42 ans professeure des écoles | Michel TOURNAN 70 ans musicien (retr) | Florence CYRULNIK 78 ans médecin (retr) | Jean-Jacques TAURINES 74 ans cadre câbles sous-marins (retr) | |



Venez avec nous, pour faire gagner La Seyne !
Votez énergie positive !

« Nous nous engageons à préférer les moyens dématérialisés d'information aux supports papier, à limiter les collages d'affiches, à utiliser que des véhicules électriques pour nos déplacements électoraux, et à publier chaque quinzaine de la campagne un bilan carbone de celle-ci. »